NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.460/Inf.3

PNUE

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

22 Mai 2019
Français

Sixième Réunion des Correspondants Nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne (PAS BIO)

Portorož, Slovénie, 18 juin 2019

Point 3 de l'ordre du jour: Présentation du projet de document d'évaluation du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne (PAS BIO)

Note d'information sur la méthodologie suivie pour évaluer la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne (PAS BIO)

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué à la réunion. Les Délégués sont priés de se munir de leurs copies aux réunions et de ne pas demander des copies supplémentaires.

PNUE/PAM
CAR/ASP - Tunis, 2019

Note :

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR / ASP) et de l'ONU Environnement aucune prise de position quant au statut juridique des Etats, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

© 2019 Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranéen
(ONU Environnement/PAM)
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail: car-asp@spa-rac.org

Note d'information sur la méthodologie suivie pour évaluer la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne (PAS BIO)

1. Introduction

La méthodologie suivie pour évaluer la mise en œuvre du PAS BIO repose sur le fait que l'objectif ultime de cette évaluation est d'identifier dans quelle mesure les actions prioritaires du PAS BIO ont été mises en œuvre aux niveaux national et régional et d'évaluer les résultats obtenus pour ce qui est des objectifs poursuivis par le SAP BIO. Il s'agissait donc de réaliser une série d'étapes commençant par un processus de recherche documentaire visant à collecter les informations pertinentes disponibles couvrant une période d'une quinzaine d'années environ remontant à 2004, puisque le PAS BIO a été adopté fin 2003. L'ensemble du processus a tout d'abord été mené par un groupe d'experts familiarisés avec le contexte méditerranéen et possédant une vaste expérience de travail sur la conservation de la biodiversité marine et côtière dans la plupart des pays de la région, ainsi qu'au niveau régional avec les organisations concernées.

Après la phase initiale de collecte de données, le groupe d'experts a analysé les informations disponibles pour chacun des pays méditerranéens afin d'identifier les actions qui auraient pu contribuer à la mise en œuvre des 30 actions prioritaires du PAS BIO. L'analyse a permis de compiler les informations pour produire une synthèse décrivant pour chaque action prioritaire l'état d'avancement de la mise en œuvre, le soutien fourni par les organisations internationales et régionales et les difficultés rencontrées dans son exécution. La synthèse comprenait également l'identification des lacunes et des principaux facteurs d'entrave.

Le projet préliminaire d'évaluation fourni par le groupe d'experts a ensuite été soumis à la concertation avec les correspondants nationaux du PAS BIO lors d'une réunion tenue à Marseille (février 2019) au cours de laquelle ils ont examiné le projet préliminaire et ont fourni des informations complémentaires, y compris par le biais d'un questionnaire préparé par le CAR / ASP.

À la suite de la réunion de consultation tenue à Marseille, le CAR / ASP a préparé une nouvelle version du projet d'évaluation en tenant compte des points de vue, remarques et contributions fournis par les correspondants nationaux du PAS BIO (UNEP / MED WG.460/3).

2. Les sources de données et d'informations:

Outre les rapports d'activité préparés par le CAR / ASP pour chacune de ses réunions de points focaux, l'évaluation de la mise en œuvre du PAS BIO pour la période 2004 - 2018 a été réalisée sur la base de données et d'informations provenant des sources suivantes.

<u>Rapports nationaux des pays à la Convention de Barcelone</u>

Les rapports nationaux présentés par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone dans le cadre du système de rapports établi conformément à l'article 26 de la Convention et à l'article 23 du Protocole ASP / DB ont constitué la principale source d'informations. Ces rapports biennaux sont structurés de manière à rendre compte de ce que chaque partie a réalisé en matière de:

- Aspects législatifs
- Aires marines et côtières protégées
- ASPIM
- Protection et conservation des espèces
- Conservation des éléments constitutifs de la biodiversité marine et côtière
- Mise en œuvre des 9 plans d'action adoptés par les parties contractantes pour la conservation de groupes d'espèces et habitats et pour traiter la question des espèces non indigènes.

La structure de ces rapports nationaux est donc adaptée pour fournir des informations sur les efforts des parties contractantes sur la plupart des thèmes du PAS BIO. Cependant, ces rapports ne sont pas disponibles pour tous les pays et pour certains d'entre eux, les informations qu'ils contiennent sont succinctes et non détaillées.

Rapports nationaux soumis à d'autres conventions ou accords pertinents

Les rapports nationaux des pays méditerranéens soumis à d'autres conventions ou accords internationaux et / ou régionaux pertinents ont également été utilisés. Ce sont les rapports nationaux soumis à la CDB et ceux soumis à ACCOBAMS.

Pour les rapports soumis à la CDB, au moment de la préparation de l'évaluation, seul un pays méditerranéen avait soumis son sixième rapport, l'évaluation a donc utiliser principalement les quatrième et cinquième rapports. Bien que les rapports à la CDB ne couvrent pas en détail les composantes de la biodiversité marine, ils contiennent des informations utiles qui ont permis de compléter les données pour certains pays.

Les rapports nationaux soumis à ACCOBAMS par les pays méditerranéens ont été très utiles pour évaluer les actions entreprises en matière de conservation des cétacés, d'autant plus que la plupart des Parties à la Convention de Barcelone sont également Parties à ACCOBAMS. Ils se sont engagés à soumettre leurs rapports nationaux sur une base triennale à l'occasion de chacune de leurs réunions ordinaires.

Rapports d'évaluation régionaux pertinents

Au cours de la période couverte par la présente évaluation, trois principaux rapports régionaux ont été publiés sur des sujets étroitement liés au PAS BIO. Ces rapports ont donc été très utiles, notamment pour évaluer les évolutions régionales par rapport aux actions prioritaires du PAS BIO. Ces rapports régionaux sont:

- The 2017 Mediterranean Quality Status Report issued by UNEP / MAP
- The 2016 Mediterranean MPA status compiled by SPA/RAC and MedPAN
- The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries, the 2018 edition by GFCM

Actes de colloques organisés au niveau méditerranéen sur des sujets liés au PAS BIO

Dans le cadre des plans d'action pour la conservation des espèces et des habitats menacés d'extinction, le CAR / ASP a régulièrement organisé une série de symposiums visant principalement à faire le point sur les résultats des activités de monitoring et de recherche entreprises dans les pays méditerranéens par rapport aux objectifs des Plans d'Action. Considérés par la communauté scientifique méditerranéenne travaillant sur la conservation de la mer comme des opportunités d'échange et de mise en réseau, de plus en plus de scientifiques assistent à ces événements, qui présentent un grand nombre de communications scientifiques et de posters. Les actes de ces symposiums ont donc constitué une source précieuse de données et d'informations pour l'évaluation de la mise en œuvre de SPA BIO. Les actes des symposiums suivants ont été inclus dans le corpus de données constitué par le groupe d'experts:

- Les Symposiums Méditerranéens sur la végétation marine tenus en France (Ajaccio, 2000 et Marseille, 2007), en Grèce (Athènes, 2003), en Tunisie (Hammamet, 2010), en Slovénie (Portorož, 2014) et en Turquie (Antalya, 2019).
- Les Symposiums Méditerranéens sur la conservation du coralligène et autres bioconcrétions calcaires qui ont eu lieu en Tunisie (Tabarka, 2009), en Slovénie (Portorož, 2014) et en Turquie (Antalya, 2019). Les documents scientifiques contenus dans leurs actes traitaient principalement de la répartition et de la composition des peuplements et du suivi spatio-temporel des peuplements de coralligènes et de maërl.
- Les Symposiums Méditerranéens sur la conservation des Habitats Obscurs tenus en Slovénie (Portorož, 2014) et en Turquie (Antalya, 2019). Il ressort des documents scientifiques présentés lors de ces deux symposiums que les connaissances sur les peuplements des habitats obscurs et leur répartition en Méditerranée sont encore très faibles et que, compte tenu de l'emplacement de ces habitats, des réseaux

et des programmes de coopération internationale sont nécessaires pour faciliter la réalisation de campagne de monitoring.

- Symposium Méditerranéen sur les espèces non-indigènes en Turquie (Antalya, 2019).
- Les Conférences Méditerranéennes sur les tortues marines tenues en Italie (Rome, 2001 et Naples, 2011), en Turquie (Kemer, 2005 et Dalaman, 2015), en Tunisie (Hammamet, 2008) et en Croatie (Porec, 2018)
- Les Symposiums sur la conservation des espèces d'oiseaux côtiers et marins listées en Annexe II au Protocole ASP/DB tenus en Espagne (Vilanova, 2005) et en Tunisie (Hammamet, 2015).
- Le Groupe de travail International sur les poissons Cartilagineux de la Méditerranée, en particulier la Méditerranée méridionale et orientale, s'est réuni en Turquie (Istanbul, 2005). Les présentations faites lors de l'atelier ont souligné la gravité des prises accessoires et des rejets de ces espèces et ont souligné l'importance de certaines zones en tant qu'habitats critiques.

En ce qui concerne les espèces de cétacés, les recueils des résumés des conférences sur la conservation des cétacés dans les pays du sud de la Méditerranée ont été analysés pour évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration des connaissances sur les populations et les menaces. Ces conférences sont organisées tous les deux ans par le secrétariat d'ACCOBAMS en collaboration avec le CAR / ASP. Ils se sont déroulés en Tunisie (Tabarka, 2009), au Maroc (Aljadida, 2011), au Liban (Jounieh, 2014) et en Algérie (Oran, 2017).

Rapports résultant des activités entreprises par le CAR / ASP et d'autres organisations régionales pour assister les pays méditerranéens à mettre en œuvre le Protocole ASP / DB

Au cours de la période couverte par la présente évaluation, de nombreux rapports pertinents ont été élaborés et publiés dans le cadre de projets régionaux et sous-régionaux appuyés et / ou coordonnés par des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales (CAR / ASP, CAR / ACCOBAMS, CGPM / FAO, Fondation MAVA, IUCN, WWF), OCEANA, etc.). Ces rapports, dont le champ d'application est souvent national voire local, se sont avéré très utiles pour l'évaluation du PAS BIO grâce aux informations qu'ils contiennent sur ce qui a été fait en matière de suivi, d'inventaire des sites d'intérêt pour la conservation, d'établissement d'aires protégées et d'élaboration / mise en œuvre des plans de gestion des AMP. Ces sujets sont particulièrement pertinents pour la plupart des actions prioritaires du PAS BIO.

Le Portail ECOLEX

Compte tenu de l'importance de la législation dans la réalisation des objectifs du PAS BIO, l'identification des textes juridiques promulgués par les pays méditerranéens pour traiter les questions prioritaires du PAS BIO a fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de cette évaluation. Dans ce cadre, le portail ECOLEX a été utilisé comme source principale d'informations. Il s'agit d'une initiative conjointe de la FAO, de l'UICN et du PNUE visant à établir un système d'information mondial le plus complet possible sur le droit de l'environnement. L'accès à ce système d'information est gratuit via le lien suivant www.ecolex.org. Dans le cadre de cette évaluation, le portail ECOLEX a été utilisé, à travers une série de requêtes en ligne, pour identifier les textes juridiques promulgués par chacun des pays méditerranéens en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité.

Recherche de données à partir d'autres sources d'information

Pour que cette évaluation bénéficie des informations importantes disponibles sur Internet et dans les bases de données pertinentes, plusieurs outils d'exploration de données ont été utilisés pour identifier et analyser la documentation pertinente. Cet exercice a permis de compléter la documentation recueillie auprès des sources d'information susmentionnées. Étant donné que les filtres et autres systèmes de classification utilisés par les outils d'exploration de données ne sont pas suffisamment efficaces pour éliminer les documents non pertinents pour cette évaluation, un examen plus poussé manuel a été appliqué. L'un de ces outils d'exploration de données a également été utilisé pour effectuer des analyses statistiques et élaborer des graphiques permettant de visualiser les résultats.

3. Gestion du corpus de documents

Les documents rassemblés ont été inclus dans une base de données structurée et classés par «Sujet», «Type de fichier», «Année de publication», «Pays» et «Titre du document». Les articles et résumés scientifiques contenus dans les actes de colloques et de conférences ont été extraits dans des documents individuels et classés dans la base de données. Au total, environ 1250 documents ont été inclus dans le corpus. Les articles scientifiques en représentent environ 60%, les textes juridiques environ 14%.

La gestion du corpus de données était assurée par le logiciel Orange développé par « Bioinformatics Laboratory, Faculty of Computer and Information Science, University of Ljubljana (Slovénie) », ainsi que par la communauté open source. Il s'agit d'une suite complète gratuite et basée sur des composants pour l'apprentissage automatique et l'exploration de données. Il possède une -boîte à outils permettant une variété de traitements pour préparer les documents et, le cas échéant, les convertir au format texte. L'élimination des doublons a été le traitement qui a pris le plus de temps, en particulier dans les documents contenant à la fois les versions anglaise et française du même texte. A cet effet, l'interface visuelle du logiciel était très utile.

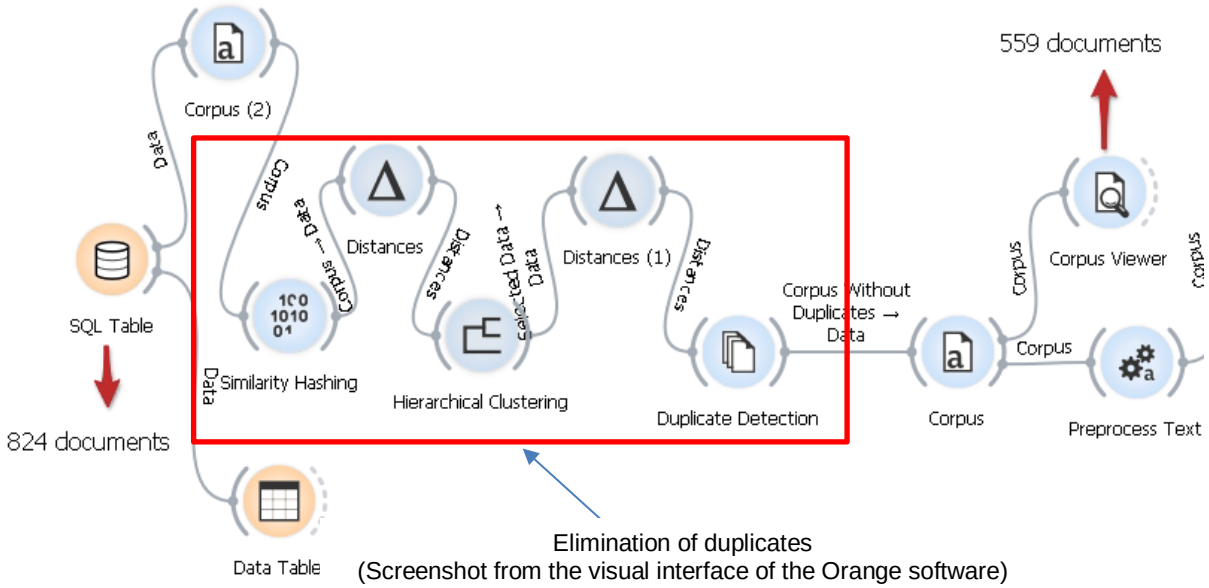

Elimination of duplicates
(Screenshot from the visual interface of the Orange software)

4. Analyse Statistique

L'évaluation de la mise en œuvre de SAP BIO a été réalisée au moyen d'une analyse documentaire par des experts et d'une consultation avec les correspondants nationaux. En outre, en utilisant les outils statistiques fournis par l'un des outils d'exploration de données et d'analyse, la ventilation des documents disponibles par thèmes a été élaborés afin d'identifier les thèmes les plus fréquents dans les travaux de recherche scientifique présentant un intérêt pour le PAS BIO et les questions de législation les plus abordées au cours de la période d'évaluation. Les résultats de ces analyses sont reflétés dans les graphiques suivants.

Répartition par thème des textes juridiques pertinents promulgués par les pays méditerranéens au cours de la période couverte par l'évaluation (2004-2018)

Algérie

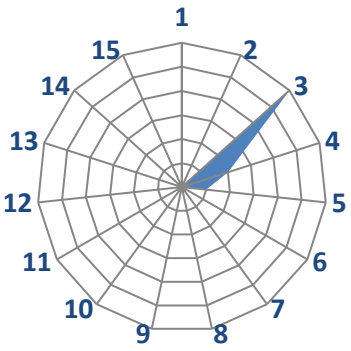

Albanie

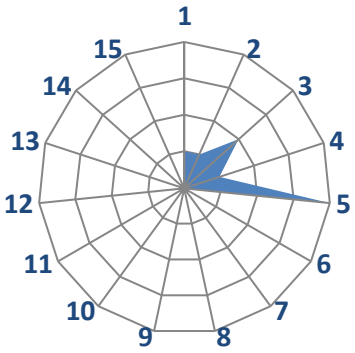

Bosnie -Herzégovine

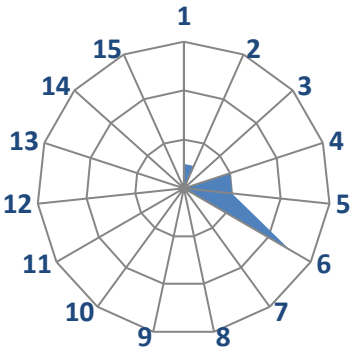

Croatie

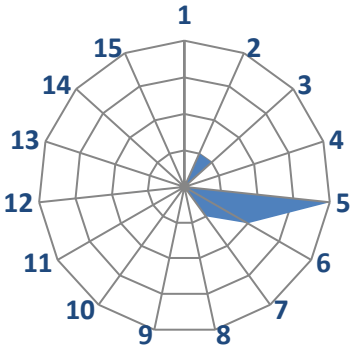

Légende:
1-Aires protégées
2-Évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE/ EIS)
3-Arrangements institutionnels
4-Exploitation durable des ressources de pêche
5-Conservation de la biodiversité et protection des espèces
6-contrôle de la pollution
7-Accès à l'information environnementale
8-Développement durable, économie verte et bleue
9-Délimitation de la zone économique exclusive et des autres eaux
10-Contrôle des espèces non indigènes
11-Accès et partage équitable des ressources génétiques
12-Planification de la gestion de l'environnement
13-Règlement sur l'aménagement de l'espace
14-Classification des types d'habitat
15-Législation sur les stratégies nationales en matière de biodiversité

Chypre

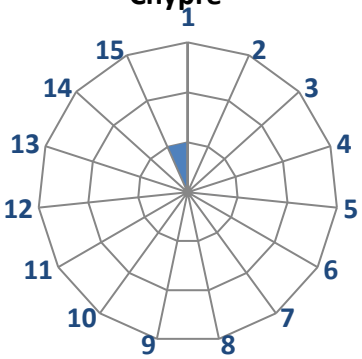

Egypte

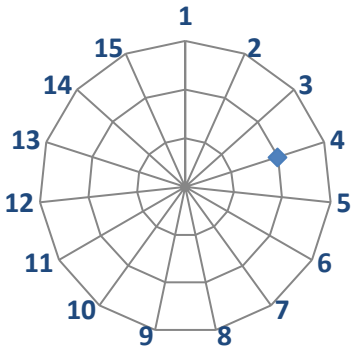

France

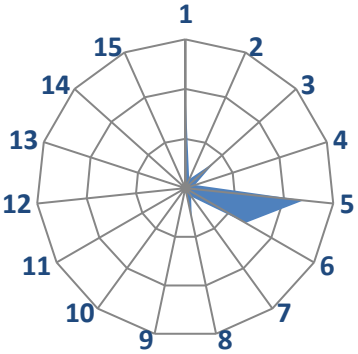

Grèce

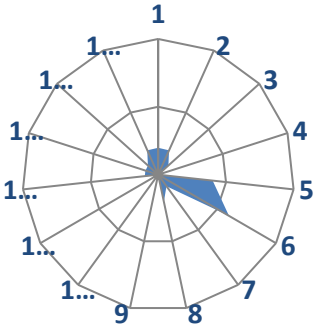

Israël

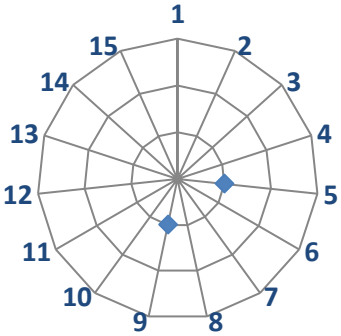

Italie

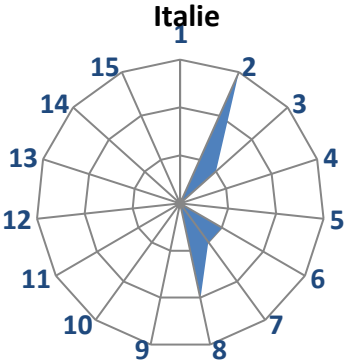

Liban

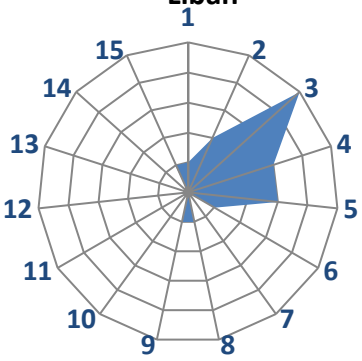

Libye

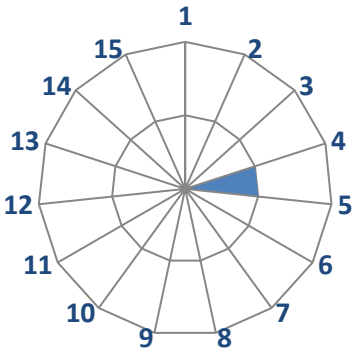

Malte

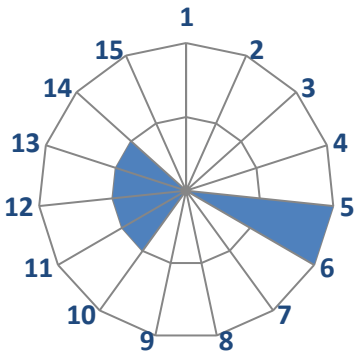

Monaco

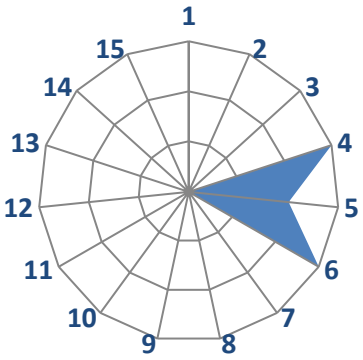

Légende:
1-Aires protégées
2-Évaluation de l'impact sur l'environnement (EIA / ESA)
3-Arrangements institutionnels
4-Exploitation durable des ressources de pêche
5-Conservation de la biodiversité et protection des espèces
6-contrôle de la pollution
7-Accès à l'information environnementale
8-Développement durable, économie verte et bleue
9-Délimitation de la zone économique exclusive et des autres eaux
10-Contrôle des espèces non indigènes
11-Accès et partage équitable des ressources génétiques
12-Planification de la gestion de l'environnement
13-Règlement sur l'aménagement de l'espace
14-Classification des types d'habitat
15-Législation sur les stratégies nationales en matière de biodiversité

Monténégro

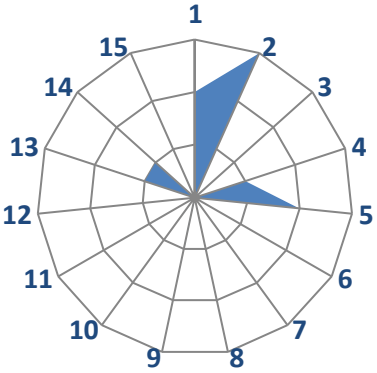

Maroc

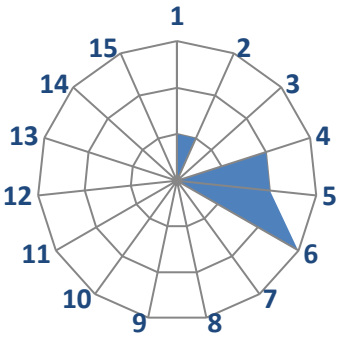

Slovénie

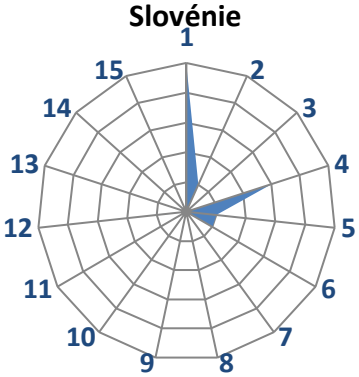

Espagne

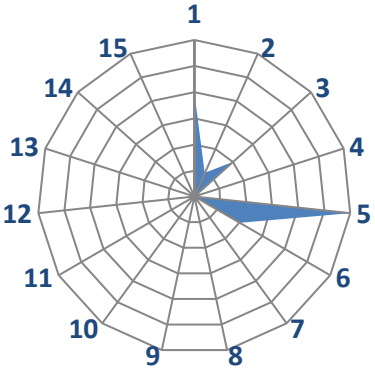

Tunisie

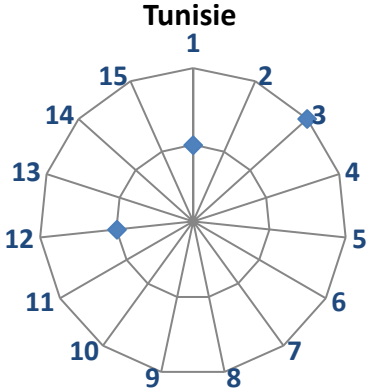

Turquie

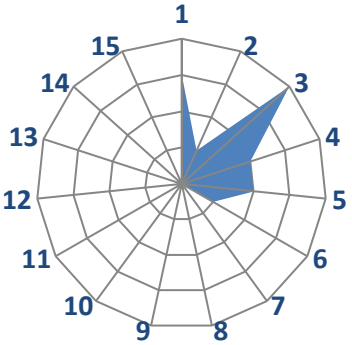

Abondance relative par pays des documents abordant les dix sujets les plus fréquents[1] dans la documentation disponible

(Analyse effectuée pour les documents rassemblés dans le corpus construit pour l'évaluation de la mise en œuvre de SAP BIO).

Légende (par ordre alphabétique):

Cétacés: conservation des cétacés
Coralligène: surveillance des assemblages coralligènes
Approche écosystémique: promouvoir l'approche écosystémique
Pêche: gestion durable des pêches et de l'aquaculture
Végétation marine: inventaire des espèces de végétation marine et cartographie des herbiers marins
Suivi : programmes de monitoring
MSFD: Définition d'indicateurs et de bon état environnemental en application de la directive-cadre sur la stratégie marine de l'Union européenne (DCSMM)
Natura 2000 / Natura 2000: inventaire et gestion des sites du réseau Natura 2000
Non-indigènes: inventaire et notification des espèces non-indigènes
Tortues: Conservation des tortues marines

Albanie

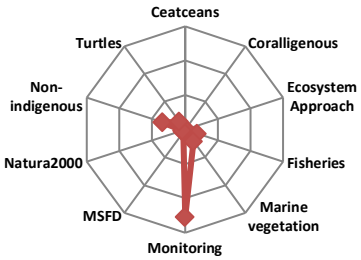

Algérie

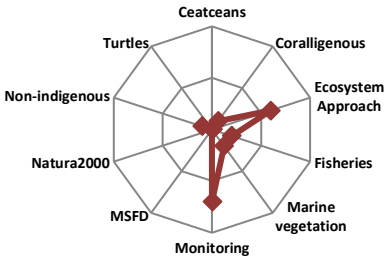

Bosnie -Herzégovine

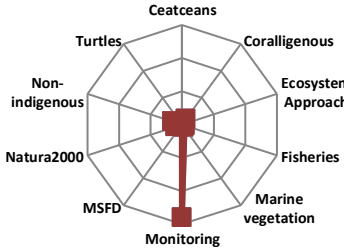

Croatie

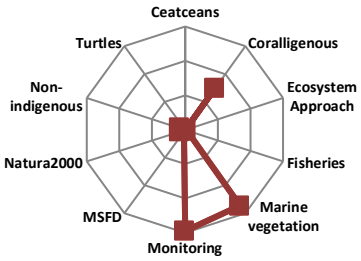

Chypre

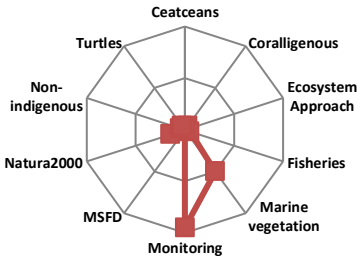

Egypte

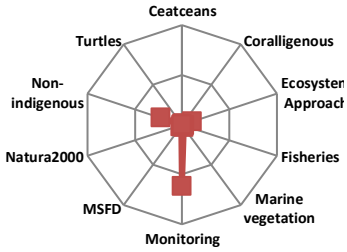

France

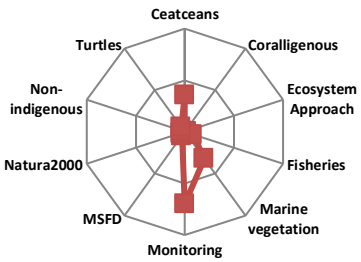

Grèce

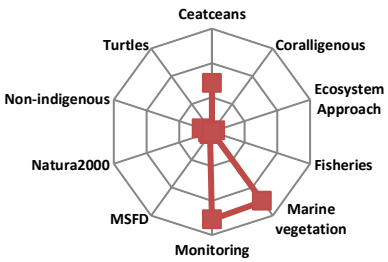

Israël

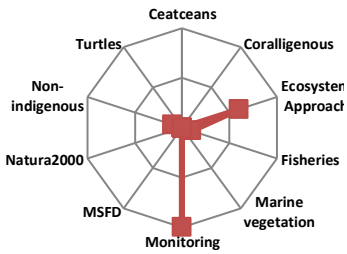

1 Les ZHJN et le tourisme étaient également des sujets fréquents (classés respectivement 11ème et 12ème)
Les thèmes génériques (tels que la biodiversité, les AMP, le développement durable) ne sont pas inclus dans ce classement car ils faisaient partie des critères de l'exploration de données.

Italie

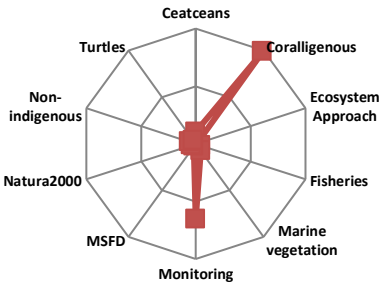

Liban

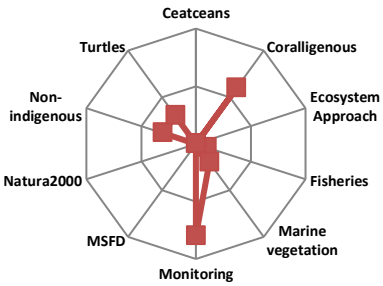

Libye

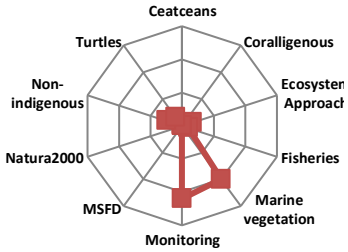

Malte

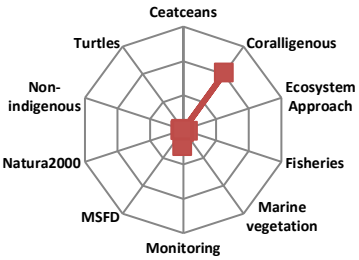

Monaco

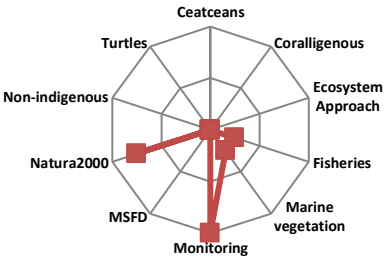

Monténégro

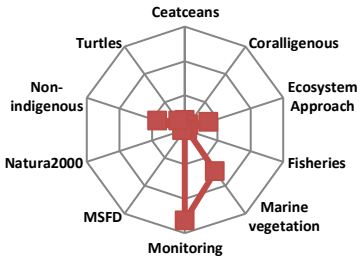

Maroc

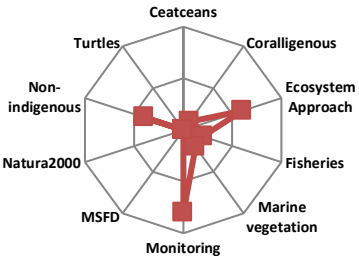

Slovénie

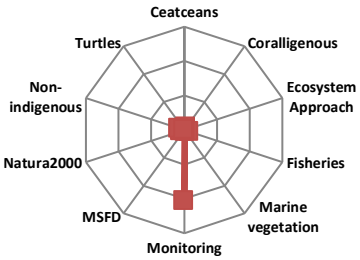

Espagne

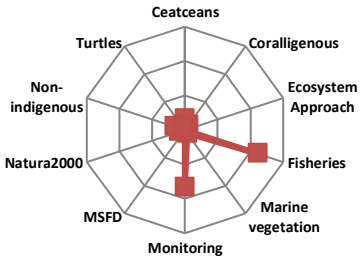

Syrie

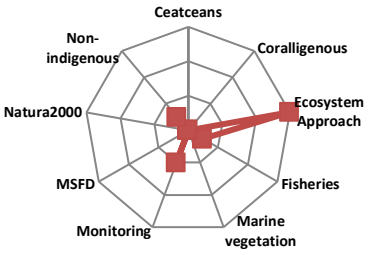

Tunisie

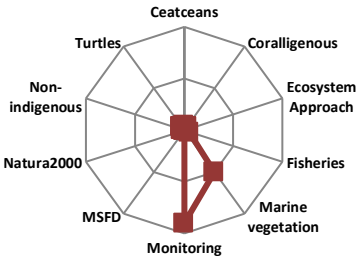

Turquie

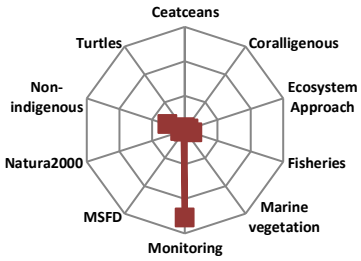

Présence dans le corpus de documents relatifs aux sujets les plus fréquents[2] de la documentation analysée

(Analyse effectuée pour les documents rassemblés dans le corpus construit pour l'évaluation de la mise en œuvre de SAP BIO).

Légende (par ordre alphabétique):

Cétacés: conservation des cétacés
Coralligène: surveillance des assemblages coralligènes
Approche écosystémique: promouvoir l'approche écosystémique
Pêche: gestion durable des pêches et de l'aquaculture
Végétation marine: inventaire des espèces de végétation marine et cartographie des herbiers marins
Suivi : programmes de monitoring
MSFD: Définition d'indicateurs et de bon état environnemental en application de la directive-cadre sur la stratégie marine de l'Union européenne (DCSMM)
Natura 2000 / Natura 2000: inventaire et gestion des sites du réseau Natura 2000
Non-indigènes: inventaire et notification des espèces non-indigènes
Tortues: Conservation des tortues marines

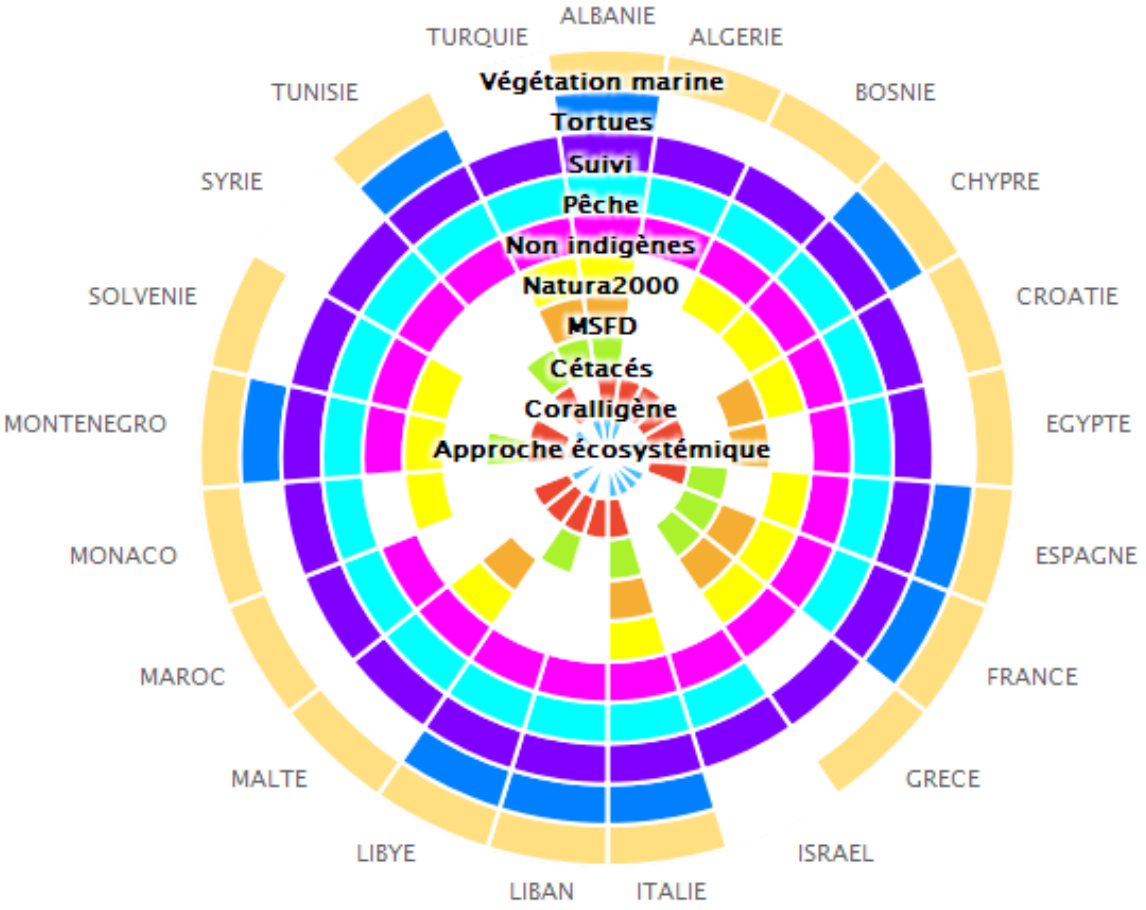

2 Les ZHJN et le tourisme étaient également des sujets fréquents (classés respectivement 11ème et 12ème)
Les thèmes génériques (tels que la biodiversité, les AMP, le développement durable) ne sont pas inclus dans ce classement car ils faisaient partie des critères de l'exploration de données.